



ASSOCIATION RIBÉRAIS POKER CLUB
24600 SAINT-PARDOUX-DE-DRONE
Président : Jean-Luc Adrien Délugin Tel : 06.31.11.48.20

REGLEMENT INTERIEUR DU RIBÉRAIS POKER CLUB

Tous les adhérents du Ribérais Poker Club doivent être majeurs et certifier avoir pris connaissance et accepté ce règlement.

Ils certifier également être conscients des dangers et dérives d'argent que peut entraîner le poker, que ce soit en ligne ou dans des casinos. En cas de dérives financières d'un adhérent, le joueur ne pourra pas rendre l'association du Ribérais Poker Club comme responsable.

Règle 1:

Les insultes ne sont pas tolérées. Que ce soit sur le forum, ou durant un tournoi. Un joueur insultant se verra sanctionné (exclusion du tournoi, interdiction de présence lors de tournois pour un temps donné). En cas de récidive le Conseil d'Administration pourra exclure le joueur du club.

Règle 2:

Les provocations ne sont acceptées que si elles respectent un état d'esprit sain de compétition. En cas de manque de fair-play, le joueur se verra sanctionné.

Règle 3:

La tricherie entraîne directement l'exclusion du club.

Règle 4:

Tout acte de violence entraîne directement l'exclusion du club.

Règle 5:

En cas d'exclusion, l'adhésion ne sera pas remboursée, même partiellement.

Règle 6:

Pour les tournois live du samedi, les inscriptions seront closes sur le site le vendredi à 20h.

Règle 7:

Nous demandons aux adhérents d'être présents un quart d'heure avant le début du tournoi. Si l'adhérent n'a pas prévenu de son retard, il pourra être refusé au cas où le tournoi serait déjà commencé.

De plus un joueur annoncé en retard sera refusé pour participer au tournoi si il ne s'est pas présenté avant la fin du premier break.

Règle 8:

Le Ribérais Poker Club se veut être un club convivial, mais néanmoins axé sur la compétition. Il est demandé d'avoir un esprit de partage et de volonté de progresser.

Règle 9:

Tout joueur identifié à jouer les tournois à la légère (all in à répétition, joueur sans intérêt....) se verra suspendu pour un ou plusieurs tournoi.

Règle 10:

Il n'y aura pas d'avertissement, Le règlement étant connu de tous, les sanctions seront applicables sur le champ.

Règle 11:

Le directeur de Tournoi a toujours raison, Il est fortement recommandé d'apprendre les règles de tournoi sans croupier, consultable sur le site du Ribérais Poker Club (riberacoispokerclub.fr).

Règle 12:

Le montant de la cotisation annuelle est fixée à : 40 €.

Règle 13:

Les joueurs se doivent de garder une certaine déontologie à la table comme ne pas discuter de "leurs mains" qu'ils ont foldées pour ne pas donner d'indications éventuelles aux joueurs encore en jeu. En cas de non respect de ce point le directeur de tournoi peut sanctionner le joueur coupable.